

**Atelier participatif
avec les acteurs territoriaux
pour le projet de création
d'une Maison de Site
au phare du Cap Fréhel**

Compte-rendu du 14/11/2023

Liste des présents et excusés

Nom	Structure	Présent(e)	Excusé(e)
Monsieur le Sous-Préfet	Sous-Préfecture Dinan		x
Julien Chatreaux		x	
Fabrice Fourel	Dinan Agglomération	x	
Dominique Letherisien	Dinan Cap Fréhel	x	
Laurence Merdrignac	SPL Lamballe Terre et Mer Tourisme		x
Anaïs Fauchoux		x	
Valérie Le Bars	CD 22	x	
Nolwenn Pierre			x
Bénédicte Abhervé	Côtes d'Armor Destination	x	
Stéphane Riallin	Conservatoire du Littoral		x
Clothilde Dayot Bougon			x
Camille Le Mao	DREAL		x
Philippe Thibault	DIRM NAMO Phares et balises		x
Jouon Guérolé	Fort Lalatte		x
Pierre Lesnard	Mairie d'Erquy		x
Jean-Pierre Omnes	Mairie de Plurien		x
Michèle Moisan	Mairie de Fréhel	x	
Claudine Belliard	Ancien maire de Plévenon	x	
Jean-Charles Danier	Ancien maire de Plévenon	x	
Hervé Van Praag	Mairie de Plévenon	x	
Marc Lemarié		x	
Catherine Blanchard		x	
Guillaume Saintherant		x	
Jean-Luc Hervé		x	
Frédéric Pascal		x	
Bernard Quinquenel		x	
Jean-Pierre Resloux		x	
Lisa Thomas		Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel	x
Marie-Laure Cayatte	x		
Danielle Jégou	x		
Aurélien Guibert	x		
Elodie Roland	Atemia	x	
Clémence Bonnet		x	

Compte-rendu d'atelier

- **Ouverture de l'atelier**

Marc LEMARIE, adjoint au patrimoine à la Commune de Plévenon, et Lisa THOMAS, présidente du Syndicat Mixte du Grand Site du Cap d'Erquy - Cap Fréhel, introduisent la séance et remercient tous les participants de s'être mobilisés.

Ils rappellent que cet atelier participatif s'inscrit dans le cadre du projet de requalification du phare du Cap Fréhel en maison de site et a pour objectif de recevoir leurs attentes et envies vis-à-vis de futur lieu.

Ils précisent que la séance sera animée par le bureau d'études Atemia, engagé pour conduire cette étude de programmation.

- **Présentation des bureaux d'étude et mise en contexte du projet**

Elodie ROLLAND présente le bureau d'études Atemia. Spécialisé en ingénierie touristique, ce cabinet accompagne les territoires et les porteurs de projet dans la définition de stratégies territoriales, la gestion ou encore la conception d'équipements touristiques.

Elle explique aux participants l'intervention d'un deuxième bureau d'études sur le projet : celui de Laurence Chabot, spécialisé en muséographie.

Elodie ROLLAND réprecise les objectifs de l'intervention des bureaux d'étude, à savoir :

- Définir les fonctionnalités du phare en tant que maison de site, l'organisation spatiale de ces fonctions, les accès et les déplacements à l'intérieur du bâtiment et au niveau de la cour d'honneur.
- Arrêter un choix d'aménagement du phare et le faire valider par le comité de pilotage.
- Étudier le modèle économique et le modèle de gestion du scénario d'aménagement choisi.
- Étudier une meilleure accessibilité pour tous les publics dans le bâtiment du phare et entre le parking du Cap Fréhel et le phare.

Elle délimite le périmètre concerné par l'étude :

- L'ensemble du bâtiment soit la totalité du rez de chaussée du bâtiment, l'escalier de montée au sommet du phare, l'extérieur en haut du phare et le sous-sol du bâtiment,
- Les abords du phare (cour d'honneur),
- Le cheminement entre le parking du Cap Fréhel et le phare.

Elodie ROLLAND explicite la terminologie “maison de site”. Il s’agit d’un concept inspiré par le modèle des “visitor center” nord américains qui désigne l’ensemble des bâtiments destinés à accueillir le public venu découvrir un site touristique, naturel et/ou culturel. Ces espaces d’accueil présentent le site de visite, et peuvent offrir différents services et activités utiles à l’interprétation (visites guidées, expositions, ateliers...). Ils servent aussi de points d’accueil et d’information touristique.

Elle explique que l’on trouve une certaine diversité de ces espaces d’accueil en France et donne plusieurs exemples :

- Les Maisons du Parc pour les Parcs naturels régionaux et nationaux,
- Les Maisons du Littoral pour le Conservatoire national du littoral,
- Les Maisons UNESCO pour les sites classés UNESCO,
- Les Maisons de Site pour les Grands Sites de France...

Elle apporte quelques précisions sur les Maisons de Site des Grands Sites de France. Il s’agit d’un espace propre aux territoires labellisés Grands Sites de France. Ces maisons ont pour objectif d’accueillir, d’informer et d’orienter les visiteurs afin de valoriser le patrimoine naturel et culturel du Grand Site d’une part, et de favoriser une meilleure compréhension du site par le biais d’animations, de visites guidées, d’expositions d’autre part. Les Maisons de Site ne sont pas imposées par le label même si une tendance à leur équipement s’observe au sein du Réseau. Il n’existe pas de charte, référentiel ou autre document cadrant les fonctions, aménagements et muséographies des Maisons de Site. Cependant, elles doivent veiller à incarner les valeurs du label Grand Site de France et “l’esprit des lieux” du Grand Site en question.

Elodie ROLLAND présente les différentes fonctions d’accueil, de transmission, et de réorganisation des flux touristiques que peuvent porter ces maisons de site ainsi que les différents services qu’elles proposent :

- Point d’information touristique,
- Boutique,
- Point de restauration,
- Et autres services divers (location de vélos, aire de pique-nique, salle de réunion, mairie et guichet de poste ...)

Elle précise que la médiation est quasi-systématiquement présente dans ces maisons de site et peut s’illustrer sous diverses formes selon la place accordée et les objectifs poursuivis :

- Musée,
- Centre d’interprétation,
- Espaces de découverte,
- Expositions temporaires ...

- **Exposé du déroulé de l'atelier**

Elodie ROLLAND propose aux participants d'échanger, par table, sur trois thématiques :

- Les futurs visiteurs de cette maison de site et leurs besoins,
- Les fonctions souhaitées pour cette future maison de site,
- Les sujets d'interprétation.

Elle précise que des temps de restitution des échanges et de mise en commun sont prévus afin de partager les discussions avec l'ensemble du groupe.

- **Temps d'échanges n°1 : la maison de site en 3 mots**

Elodie ROLLAND invite les participants à partager leur vision de la future maison de site en la décrivant en quelques mots (voir nuage de mots suivant).



Ils s'accordent pour la qualifier comme un espace d'accueil, d'information et de sensibilisation inscrit dans un cadre environnemental et historique remarquable et ayant pour objectif la découverte et la transmission de ces patrimoines auprès des habitants comme des visiteurs.

Ils précisent leurs attentes. La future maison de site devra constituer la porte d'entrée du territoire du Grand Site de France. Elle devra valoriser le Monument Historique qu'est le Phare, le cap Fréhel (sa faune et sa flore) et plus largement l'ensemble du périmètre labellisé. Elle aura également pour mission la diffusion des flux touristiques, notamment sur la commune de Plévenon, ce qui permettra d'encourager les séjours sur le territoire des deux caps. En revanche, elle n'aura pas pour but d'attirer davantage de visiteurs. Sa mission d'information concernera le public déjà présent sur site.

Ils s'interrogent sur la terminologie de Maison de site et formulent plusieurs préconisations : "Maison du Cap Fréhel", "Maison du Phare".

- **Temps d'échanges n°2 : les publics-cibles de la Maison de Site**

Elodie ROLLAND invite les participants à dresser une liste exhaustive des publics fréquentant le Cap Fréhel.

Les participants citent des publics de différentes origines géographiques :

- Habitants de la commune de Plévenon,
- Habitants des autres communes du Grand Site,
- Habitants des autres communes des communautés d'agglomérations de Dinan et de Lamballe Terre & Mer,
- Rennais,
- Bretons,
- Visiteurs étrangers et notamment allemands, anglais, italiens, belges, hollandais.

Ayant des pratiques distinctes :

- Randonneurs,
- Plaisanciers,
- Cyclotouristes,
- Artistes,
- Passionnés d'ornithologie / de géologie / de photographie / de patrimoine ... (les publics avertis).

Venant sur site en différents types de groupes :

- Couples sans enfants,
- Familles composées de grands-parents / parents / enfants,
- Groupes de touristes voyageant en autocar (essentiellement des touristes étrangers effectuant des étapes sur des sites touristiques clés que sont le Cap Fréhel mais aussi Saint-Malo ou encore le Mont-Saint-Michel) ,
- Groupes de scolaires.

Et sur différentes durées :

- A la demi-journée ou à la journée pour les excursionnistes (ils représentent 50% des visiteurs du cap et font jusqu'à une heure de route depuis leur domicile ou lieu de séjour),
- Plus de 24h pour les touristes.

Elodie ROLLAND propose à chaque groupe de travail de prioriser trois types de publics auxquels la future maison de site devrait s'adresser en priorité.

Les participants dressent trois propositions distinctes :

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Tous les publics : la maison de site doit s'adresser à tous En hors-saison : les visiteurs locaux, habitués	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'ensemble des publics individuels 2. Les familles 3. Les scolaires (et plus particulièrement les collèges et lycées) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les excursionnistes 2. Les visiteurs de proximité 3. Les groupes (dont les scolaires)

Ils formulent également des préconisations pour mieux répondre aux besoins des publics qu'ils ont identifiés comme prioritaires.

De manière transversale, un travail de formalisation d'une offre de visite centrée sur l'interprétation du patrimoine du cap et du phare ainsi qu'une montée en qualité des services proposés est à engager pour satisfaire l'ensemble des visiteurs.

Pour les publics de proximité, les acteurs soulignent leur bonne connaissance du site et l'enjeu de leur proposer une offre de visite renouvelée afin de les inviter à réitérer leur visite. Ils suggèrent la formalisation de différents niveaux de lecture à travers l'interprétation du patrimoine ou la mise en place d'expositions temporaires. Un autre levier est identifié : celui du stationnement et plus particulièrement de sa gratuité l'hiver.

Pour les scolaires, ils recommandent l'aménagement d'une salle d'accueil au sein du phare. Les groupes pourront s'y abriter en cas de temps défavorable. Une vigilance est apportée sur la mixité des usages au vu de la superficie disponible.

Pour les familles, ils suggèrent une médiation adaptée, à la fois visuelle et ludique.

Pour les visiteurs étrangers, un accueil et une information en langues étrangères sont jugés indispensables.

Les acteurs rappellent que ces visiteurs fréquentent le site à différentes périodes de l'année.

Un travail sur l'accessibilité du site est rappelé même si les PMR n'ont pas été cités comme publics prioritaires.

- **Temps d'échanges n°3 : les fonctions de la maison de site**

Elodie ROLLAND invite les participants à échanger sur la pertinence de différentes options d'allocation de l'espace.

Les acteurs identifient quatre fonctions prioritaires.

➤ **Le point d'information touristique**

L'ensemble des groupes s'accorde sur le caractère indispensable d'un espace d'accueil et d'information.

Ils souhaitent y diffuser de l'information touristique sur le Cap Fréhel, la Commune de Plévenon, l'ensemble du Grand Site (lieux de visite, commerces, hébergements ...) voir sur l'ensemble de la Destination. Mais plusieurs privilégient une information axée sur le site : ses caractéristiques, ses fragilités, les bons comportements à adopter.

Les acteurs sont donc partagés à propos de la formalisation d'un Bureau d'Information Touristique géré par un ou plusieurs Office(s) de Tourisme. Les représentants d'Offices de Tourisme (cf. Dinan-Cap Fréhel Tourisme et Cap d'Erquy-Val André) présents réaffirment la plus-value et l'opportunité que représente la création d'un BIT au sein du Phare. Ils envisagent une gestion partagée de cet espace. La présence d'un BIT dans le bourg de Plévenon est rappelée.

Une vigilance est apportée sur la superficie à allouer à cet espace. Un des sous-groupes préconise un emplacement sur le parking.

➤ **Un espace d'exposition :**

La nécessité d'aménager un espace d'exposition est également partagée par tous.

Deux sous-groupes expriment leur souhait de conjuguer expositions permanente et temporaire. Ils envisagent une modulation de l'espace selon les saisons.

Les participants se projettent sur les thématiques à aborder (l'histoire des lieux et les patrimoines naturels / paysagers / culturels / artistiques / immatériels sont cités) ainsi que les outils de médiation à imaginer (webcams et témoignages sont évoqués).

➤ Des sanitaires et autres services pratiques :

Les services pratiques sont identifiés par les participants comme une véritable piste d'amélioration.

Tous sont favorables à l'aménagement de sanitaires au sein du phare. La saturation des toilettes du parking est évoquée.

La création de points d'eau est également préconisée. Les acteurs rappellent la commercialisation de bouteilles d'eau sur la saison estivale.

La gestion des déchets serait à améliorer. Les acteurs se questionnent sur l'efficacité de la présence de poubelles et leurs nombres.

L'obligation d'équipement en défibrillateur est rappelée.

La mise en place de consignes est évoquée par un sous-groupe mais qualifiée de service secondaire.

➤ Des événements et animations :

Les participants rappellent que la maison de site doit être un lieu vivant et moteur. Ils préconisent la définition d'une programmation large adressée à la fois au grand public, mais aussi aux locaux et aux scolaires.

Ils rappellent que les animations et événements sont un levier de sensibilisation des visiteurs et d'incitation au respect du site.

➤ Un espace boutique :

Les acteurs jugent la fonction de "boutique" secondaire.

Les participants affirment qu'il s'agit d'un espace intéressant en capacité de générer des revenus et de constituer une vitrine des productions locales.

Ils expriment en revanche plusieurs exigences face à la création d'un tel espace : une qualité des produits proposés et une durabilité exemplaire. L'utilisation d'emballages plastiques et l'attention à l'origine des produits vendus constituent leurs principales attentes en la matière.

Ils se projettent sur des exemples de produits à commercialiser : les cartes postales et les ouvrages de la bibliographie locale sont cités.

Ils s'accordent sur le fait qu'il ne s'agit en revanche pas d'une fonction prioritaire au vu de la superficie disponible. Un des sous-groupes préconise une décentralisation de la boutique au sein du bourg de Plévenon.

Plusieurs fonctions sont écartées par les participants.

➤ Un espace restauration :

Les acteurs ne qualifient pas l'alimentation comme un besoin prioritaire des visiteurs de la future maison de site. Ils rappellent la prévoyance des randonneurs et évoquent la possibilité de les rediriger vers les commerçants et restaurateurs de Plévenon.

Une telle offre de restauration viendrait augmenter la durée de visite moyenne sur site et mobiliser grandement l'espace disponible. Les questions de gestion des déchets et les difficultés liées à l'approvisionnement sont rappelées.

Ils envisagent une offre minimum : deux sous-groupes évoquent la possibilité d'installer des distributeurs de boissons et de petits encas, un sous-groupe suggère une offre de salon de thé exclusivement en basse saison.

➤ Une salle polyvalente :

Les participants considèrent que le lieu n'est pas approprié. L'existence de salles communales dédiées est rappelée.

Certains participants identifient une fonction transversale : celle de la découverte du site et de sa visite.

● Temps participatif n°4 : les sujets d'interprétation

Elodie ROLLAND soumet aux participants la liste de sujets d'interprétation potentiels identifiés par Laurence Chabot. Elle leur propose de prioriser certaines thématiques.

Le sujet de **"l'histoire des phares du site, l'évolution des techniques des phares et balises, l'architecture du phare, la vie de gardien de phare"** est identifié comme thématique prioritaire par la majorité des participants. Ils formulent diverses préconisations. Un sous-groupe propose de le présenter sous le regard des habitants. Plusieurs acteurs font référence à des outils numériques pour accompagner le visiteur dans sa découverte de l'histoire du site. Le recours à un audio-guide alimenté par la voie du gardien du phare et celles des autres personnes ayant habitées au phare est proposée (l'offre du sous-marin Le Redoutable à la Cité de la Mer de Cherbourg est citée comme référence). L'usage de la réalité augmentée via un smartphone ou un casque de réalité virtuelle est aussi envisagé pour illustrer l'existence des anciens phares et bâtiments tels que le sémaphore (l'Archéo Musée Coriosolis de Corseul est évoqué à titre d'exemple). Un sous-groupe propose de rattacher le sujet à une autre thématique liée à l'histoire : celle des "vestiges militaires".

En seconde thématique prioritaire, les participants identifient le **sujet global de l'environnement** et proposent d'y regrouper à la fois :

- Les caractéristiques du paysage,
- Les écosystèmes (et notamment la faune qui habite le site à l'année),
- Les mesures de préservation et de valorisation (cf. Natura 2000, Label Grand Site),
- Et la géologie (ex : expliciter la présence de grès).

Ils suggèrent d'illustrer les évolutions du paysage, que ce soit à travers les saisons ou au fil des siècles, par le biais de la réalité virtuelle ou d'une expérience immersive (ex: usage du son, variations de températures / luminosité ...). Les participants soulignent l'importance d'une médiation didactique pour rendre le sujet accessible. Un sous-groupe propose une première approche sensible de la thématique puis un approfondissement davantage scientifique des sujets.

Une dernière thématique est envisagée par les participants : celle des **activités humaines**. Ils souhaiteraient retracer l'évolution des usages du cap et proposent de rappeler à titre d'exemple l'histoire de la Fauconnière et notamment la présence d'un restaurant. La réalité augmentée est à nouveau ciblée comme piste d'outil de médiation. Les participants flèchent également le recours à des vidéos pour donner la parole aux habitants ou au format bande dessinée à coupler avec des panneaux d'interprétation. Ils suggèrent de collecter des anecdotes pour les alimenter de manière accessible (ex : Pégasus = nom gallo des plévenonais.es). Un sous-groupe propose d'aborder cette thématique dans le bourg.

Les participants rappellent que la médiation devra aussi veiller à transmettre l'esprit des lieux.

Un sous-groupe précise ne pas vouloir mentionner le sujet des éoliennes.

Un autre groupe de travail propose l'évocation des notions de purgatoire et de paradis.

- **Clôture**

Elodie ROLLAND remercie les acteurs mobilisés pour leurs contributions.

Elle reprecise le calendrier de l'étude :

- Cet atelier s'inscrit dans une première phase d'état des lieux qui se finalisera en fin d'année.
- Celle-ci sera suivie par une étude de préfaisabilité qui conclura l'étude en mai 2024.

Marc LEMARIE et Marie-Laure CAYATTE clôturent l'atelier.